



Jean Allouch

lettre
pour lettre
transcrire, traduire,
translittérer

littoral essais en psychanalyse
Editions Erès

Jean Allouch
Psychanalyste

En couverture :

Thèbes :
relief aux danseuses. Détail.

Jean Allouch

lettre pour lettre

traduction,
tradition,
translucence



1975

Jean Allouch

lettre pour lettre

transcrire,
traduire,
translittérer.



ères

*Ni dans ce que dit l'analysant, ni dans ce que dit l'analyste
il [n']y a autre chose qu'écriture...*

Lacan, sém. du 20.12.1977.

La photo de couverture a été prise par Monsieur Vertut. Elle est extraite de K. Michalowski, *l'Art de l'Égypte ancienne*, éditions Mazenod, Paris, 1968. Nous remercions Monsieur Mazenod d'avoir bien voulu mettre ce document à notre disposition.

D'abord que, sous prétexte que j'ai défini le signifiant comme ne l'a osé personne, on ne s'imagine pas que le signe ne soit pas mon affaire ! Bien au contraire c'est la première, ce sera aussi la dernière. Mais il y faut ce détour.

Lacan, « Radiophonie »,
in *Scilicet*, 2/3, p. 65.

En introduisant dans la psychanalyse le triptyque transcription, traduction, translittération, ce livre tente de serrer cette « affaire » en donnant sa consistance d'écrit à ce « détour ».

On a tâché de maintenir ce frayage en deçà de ce point de bascule épinglé par Lichtenberg lorsqu'il notait que « Comme le dit magnifiquement Bacon (*Novum Organon*, L. 1, 45 apha) "Où l'homme aperçoit un tout petit peu d'ordre, il en suppose immédiatement beaucoup trop" » (*Aphorismes*, p. 233/234 de la traduction française).

Introduction

pour une clinique psychanalytique de l'écrit

*« Dans la psychanalyse tout est faux,
hormis les exagérations »*

Adorno¹.

Un ami, concerné par la psychanalyse, et pour lequel - sans d'ailleurs que ni lui ni moi ne sachions précisément pourquoi - mon avis importe, me fit un jour confidence d'une question qui le préoccupait : « Comment définissez-vous, disait-il, la santé mentale ? »

Il arrive parfois, venant de gens qui ne prétendent à aucune compétence, qui même peuvent se penser comme n'étant pas véritablement dans le coup, certaines remarques ou interrogations que distingue un tout particulier tranchant. C'était, me semblait-il, le cas, et je fis, le fil de la conversation aidant, une réponse qui m'apparut, aussitôt émise, relever de cette sorte d'énoncés dont le locuteur sait, dans le temps même où il les formule, qu'ils en disent plus long que ce qu'il voulait dire d'abord. La santé mentale, telle fut alors la réponse, c'est *passer à autre chose*.

En voilà une définition ! On remarquera d'abord qu'elle nous laissait tous deux gros jean comme devant car, pas plus que moi, cet ami n'ignorait qu'il ne suffit pas de s'imaginer passer à autre chose, ni même de mettre tout en œuvre afin de conforter cette imagination, pour que ce soit effectivement le cas. Y-a-t-il seulement une chance de pouvoir attribuer un jour ce *passer à autre chose* à un sujet ? Ne doit-on pas au contraire se rendre au fait que ce qui apparaît comme changement dans une vie n'est que tentative (parfois ultime) où cette vie ne cesse pas de ne pas passer à autre chose ? En ce sens l'intérêt de

1. Cité par M. Jay, in *L'imagination dialectique*, Payot, 1977, p. 131.

cette définition de la santé mentale serait de valoir indépendamment de la question de savoir s'il en existe un qui y satisfait ; elle s'avère ainsi n'être pas incompatible avec cet épinglage des humains comme « si nécessairement fous » où Pascal excluait que quiconque puisse en réchapper.

Qu'est donc la rencontre du psychiatre et de son fou sinon un essai du premier pour rendre opérant, à l'endroit du second, le vœu qu'il passe à autre chose... que son aliénation ? Qu'on évoque la figure de Pinel (elle se profile toujours derrière celle de Charcot) orchestrant toute une mise en scène, convoquant quelques collègues pour les faire siéger, habillés comme il convient, en un simili tribunal révolutionnaire afin d'obtenir d'un qui se croyait l'objet d'un arrêt de mort pour avoir tenu en public des propos d'un douteux patriotisme, et par l'acquiescement qui lui serait ainsi (dans les formes) signifié, qu'il renonce à sa croyance délirante, qu'il accepte enfin de changer ce que Pinel ne recule pas à désigner comme « la chaîne vicieuse de ses idées ». Il y a là une remarquable prise en compte du discours même de l'aliéné². Cependant on rate l'aliénation (de fait le « traitement moral » échoue) en prenant appui, pour la contrer, sur ce qui, chez le fou, subsisterait encore de raison, sur ce qui lui ferait admettre, par exemple, puisqu'un tribunal l'acquiesce, qu'il n'a plus qu'à se penser non-coupable et à chasser aussitôt ces délirantes pensées qui faisaient de lui un permanent prostré.

Cette façon de pousser l'autre à passer à autre chose s'est retrouvée, quasi telle quelle, dans la psychanalyse. Pourtant le fait que la question de la santé mentale soit posée *comme telle* mais néanmoins *ailleurs* que là où exerce le psychiatre introduit un remarquable décalage, suggère qu'il en est quelques-uns (le cas n'est pas exceptionnel de psychotiques qui sont de ceux-là) pour considérer, au moins comme possible, un autre mode de « s'en sortir ».

De fait c'est ce qu'a donné à entendre, en certains temps privilégiés, le discours de la psychanalyse. C'est ainsi que celui qui s'adresse à un psychanalyste, quand n'est plus tenable de ne pas passer à autre chose, « sait » (au moins de ce mode de savoir qu'implique toute effectuation) qu'il n'y a pas d'autre voie pour s'en sortir, sinon celle de s'autoriser à davantage s'y engager. S'il est, ici, une chance pour le *passer à autre chose*, elle ne saurait advenir qu'à en passer, une fois encore, par la chose de l'autre - ce qui équivaut à en rajouter. A cela

2. Ph. Pinel, *Traité médico-philosophique sur l'aliénation mentale ou la manie*, An IX. Réd. Cercle du livre précieux, Paris, 1965, p. 58 et 233 à 237.

souscrit le psychanalyste pour autant qu'il accepte d'abord de réduire sa réponse au monotone « associez » c'est-à-dire en laissant la parole à qui s'adresse à lui, ouvrant ainsi le champ au développement du transfert.

Mais, dira-t-on, Pinel n'était pas sans savoir lui aussi qu'il n'était envisageable de passer à autre chose qu'à en passer par la chose de l'autre. N'est-ce pas cela même qu'il mettait en jeu en recommandant de « domestiquer » et même de « dompter » (ce sont ses propres métaphores) l'aliéné ? Il s'ensuit que cette façon de dire n'est pas suffisante et que la question est bien plutôt celle d'une distinction des divers modes de ce passage ; s'il est, en effet, concevable que tous ne sont pas équivalents, encore convient-il de cerner précisément ce qui les différencie.

Comme toute question élémentaire, celle-ci est difficile à traiter. Si domestiquer l'aliéné pour l'éloigner de son aliénation apparaît bien comme une façon de l'amener à se produire sur un terrain pour lui *autre* (celui où chacun est voué à « l'utilité publique » - dernier mot du traité de Pinel), on a cependant l'intuition que ce type de rapport à l'autre diffère sensiblement de celui qui s'institue, pour quelqu'un, à partir du moment où la parole lui est laissée. Pourtant ceci reste en partie confus et tout se passe comme s'il n'était pas possible, dans l'immédiat, avec les mots de tous les jours, d'expliciter les divers modes de ce passage. Ainsi, par exemple, n'est-on pas en mesure de pouvoir simplement les nommer, d'en établir une liste et donc de les compter.

Devant cette difficulté, s'en remettra-t-on par exemple à l'opposition de ce qui relèverait de la suggestion et de ce qui s'en dispenserait ? On peut en effet penser la domestication comme une manière de suggestion et se souvenir que ce terme, d'un point de vue notionnel mais aussi bien pratique, a servi un temps à épingleur un certain mode d'accès - ou faut-il mieux dire de non-accès ? - à l'altérité. Pourtant, même à considérer le frayage de Freud comme s'inscrivant à rebrousse-poil de cette tentative, on ne saurait tirer de là une quelconque bipartition pour une classification des divers modes de cet accès/non-accès. Il est patent, en effet, que la suggestion fait question dans la psychanalyse elle-même (Freud en témoigne) et ne saurait donc simplement être prise comme ce que la psychanalyse a rejeté pour se constituer.

La mise à l'écart de toute opposition par trop réductrice semble accroître la difficulté. Elle offre l'avantage, toutefois, de laisser une place à ce qu'on nomme *l'expérience*. On qualifiera celle-ci de « clinique » pour autant qu'on saura voir, dans la clinique, une des

tentatives majeures de produire une description - sinon une analyse - des divers modes du rapport à l'altérité, des façons à la fois variées et variables dont une certaine altérité ne cesse pas d'être ce à quoi un sujet a affaire, ce à quoi il répond dans son symptôme (névrose), parfois ce dont il répond dans son existence (psychose) ou dans sa chair (maladies dites « organiques »).

En invitant l'analysant à en repasser par la chose de l'autre, la psychanalyse a mis en place une façon nouvelle de recueillir le témoignage de la clinique. Il en est résulté une clinique psychanalytique dont il est remarquable qu'elle n'a pas radicalement rompu avec la psychiatrie mais introduit, en regard de celle-ci, un certain nombre de ruptures, de décrochages, de décalages, de déplacements de questions, de reformulations et même d'objets « nouveaux ». Chacun de ces éléments vaut comme la singularité d'une différenciation qui a réussi à s'établir ; on l'a dit : « Dieu est dans le détail. » Ne constate-t-on pas que toute grande question de doctrine psychanalytique, quand on l'étudie d'un peu près, renvoie à un point localisé d'une observation clinique ? Un exemple : de ce que l'analyse de Serguéï Pankejeff donne le loup comme *n'étant que* le substitut du père, Freud situe, ce qui était loin d'aller de soi, l'oralité comme une pré-génitalité, comme marquée du génital³.

Ainsi l'expérience de la psychanalyse ré-élabore-t-elle, souvent par bribes, parfois par pans entiers, le savoir clinique. De cela, ce livre, me semble-t-il, rend compte. Il situe d'abord comment et en quoi le frayage de Freud a rompu avec un certain abord clinique (il faudra préciser son statut), mettant ainsi en place une autre façon d'interroger l'expérience, une autre possibilité d'accès à la folie. Il donne de là à entendre comment la clinique psychanalytique ainsi inaugurée s'est trouvée avec Lacan définie (mais aussi mise en œuvre) comme une clinique de l'écrit.

Comment situer le frayage de Freud, le décrochage à partir duquel a pu commencer de se formuler une clinique psychanalytique ? Que l'expérience analytique soit venue à la place même où s'avérait défaillir ce que la langue française condense sous le terme de « drogue », cette drogue qui devait, pour Freud, assurer la stabilité du rapport soignant/soigné, la maintenir dans l'évidence triomphante d'une bipartition non questionnée, c'est là ce qui peut se lire dans l'aventure de Freud en tant que cocaïnomane (chap. I). Le cas est

3. Cf. Le terme de « l'homme aux loups », J. Allouch et E. Porge, in *Ornicar* ?, n° 22/23, 1981, Lyse éd., Paris.

d'autant plus remarquable qu'on peut y repérer par quelles voies peut cesser l'accrochage d'un sujet à son symptôme. C'est dans ce manque lui-même d'un médicament/symptôme, c'est depuis ce manque reconnu que Freud devait se faire d'abord la dupe de l'hystérique en se présentant comme le héraut d'une théorie hystérique de l'hystérie. De la défaillante cocaïne au rêve d'une injection de triméthylamine, puis de cette injection à la mise au jour de la triméthylamine comme formule, il y a parcours, suite de ratages différenciables sinon déjà différenciés. Le second de ces ratages fut effectué par un Charcot qui sut l'élever au rang d'une gigantesque bouffonnerie publique. Freud n'y souscrivit point mais y fut attentif, et jusqu'à devoir, pour marquer son choix d'Anna O. contre Porcz ou Pin (deux malades de Charcot que Freud connut dans la trop célèbre présentation), laisser sa plume être guidée par les suggestions de l'hystérique (chap. II). La chose freudienne, on le sait, ne s'en est pas tenue là et c'est le rêve, ou plus exactement son interprétation analytique, qui est venu déplacer le simple jeu d'une opposition entre une version universitaire de l'hystérie et la théorie de l'hystérie telle que la propose l'hystérie elle-même.

Ainsi, l'analyse du décrochage auquel on doit ce qui permet déjà de parler d'une clinique psychanalytique se clôt-elle ici sur une reprise de la question du rêve (chap. III). Tout au moins provisoirement car ce fil trouve son prolongement dans celle du transfert. Que la mise au jour du transfert soit un des fruits majeurs de la clinique analytique, n'est pas dire pour autant qu'elle en soit venue à bout. On verra comment c'est seulement au terme d'un cheminement à la fois clinique et doctrinal qu'est envisageable un abord du transfert. Rien en effet ne peut être aujourd'hui (soit : après Lacan, spécialement après la dissolution de l'École Freudienne de Paris prise comme un événement majeur du « retour à Freud » de Lacan) avancé pour situer le transfert sans une prise en compte de ce que Lacan a pointé comme « le champ proprement paranoïaque des psychoses ». Telle est la raison pour laquelle un chiffrage pour le transfert est ici proposé tout à fait en fin de parcours (chap. IX).

On a commencé ce parcours clinique par la toxicomanie puis par l'hystérie. Mais avoir pris chaque fois la chose au niveau du cas, du particulier, n'est pas sans procurer un bénéfice de doctrine, que l'analyse du rêve met clairement à nu. La clinique frayée par Freud en donnant au rêve, là est le fait décisif, la valeur d'une formation littérale se définit du coup comme une clinique de l'écrit ; dès lors, muni de cette clé, on peut reprendre quelques-unes des grandes questions cliniques telles la phobie (chap. IV), le fétichisme (chap. V) ou encore la paranoïa (chap. VIII). En quoi une clinique de l'écrit peut-elle renouveler l'analyse de ces modes divers du rapport à

l'autre ? Telle est la question dont on attend qu'à être traitée elle ne soit pas sans conséquences sur la pratique de la psychanalyse. C'est ainsi que l'analyse du frayinge freudien, du décalage de l'abord freudien par rapport à tout autre déjà établi, se développe en extension, dégagant quelques voies d'une clinique analytique qui, aujourd'hui encore, reste largement en friche.

Pourtant, à ces deux fils liés (histoire de la psychanalyse, formulation d'une clinique analytique), s'ajoute un troisième, lui doctrinal (cf. *troisième partie* : doctrine de la lettre). A vrai dire, il n'y a pas lieu d'opposer doctrine et clinique puisqu'il s'avère au contraire (l'expérience le vérifie à tout coup) que plus une observation se fait littérale, plus proche donc de ce qui est donné à lire, plus est aisément repérable (quelquefois même formulé tel quel) le point de doctrine qui s'y trouve impliqué. Il reste cependant que la chose n'est pas automatiquement reprise dans la doctrine, qu'il y a là une part de chance, d'un bonheur qui relève d'un tout autre registre que celui de la maîtrise. S'il ne s'était pas trouvé qu'un tel bonheur se soit produit, il ne me semble pas qu'aurait été véritablement justifié le rassemblement en un livre de ces études cliniques ; et peut-être sans la mise en jeu de la nomination dont il va être question maintenant, la doctrine se serait-elle trouvée une fois de plus, par la clinique, non questionnée. Lacan : « La nomination est la seule chose dont nous soyons sûrs que ça fasse trou. »⁴

Une *clinique de l'écrit*, qu'est-ce à dire ? Il suffit d'avoir ainsi singularisé la clinique analytique pour que se présente un certain nombre de questions dont on s'étonne qu'elles aient été si peu abordées. La première d'entre elles est peut-être celle de la lecture ; si un rêve est à prendre comme un texte, en quoi consiste le fait de le lire ? Et, plus généralement, si la psychanalyse opère à partir de ceci qu'un être qui peut lire sa trace, cela suffit à ce qu'il puisse se réinscrire ailleurs que là d'où il l'a portée⁵, que faut-il que soit cette lecture pour qu'elle produise, sans autre intervention (cf. le « suffit »), une réinscription ailleurs de l'être parlant ?

Sur ce point précis, Lacan est ici consulté. C'est dire qu'on s'adresse à lui en tant que lecteur, en tant que susceptible d'éclairer (quand on étudie de près sa façon à lui de lire) ce que veut dire « lire » en

4. Lacan, R.S.I. Séminaire malheureusement inédit du 15 avril 1975.

5. Lacan, Séminaire malheureusement inédit du 14 mai 1969.

psychanalyse. Il est clair que ce biais est spécifique, même si on peut noter qu'il est dans le droit fil du rapport de Lacan à Freud puisque c'est bien comme un *lecteur* de Freud que Lacan s'est lui-même positionné puisque c'est bien de s'être accroché à la lettre de Freud que son « retour à Freud » a pu être reconnu comme effectivement freudien.

Il n'y a aucun paradoxe, à partir de ce lien dissymétrique de Lacan à Freud, de choisir d'interroger Lacan, plutôt que Freud, sur ce que veut dire « lire » d'un point de vue freudien. Ceci se vérifie dans les faits : la lecture freudienne du président Schreber ou d'Herbert Graf se fait plus aigüe, plus précise, plus serrée quand elle se trouve reprise chez Lacan. Il y a là un parti pris de méthode qui va à l'encontre de ce qui s'imagine d'un plus de vérité accordé au témoin direct, à la présence, à l'immédiateté ; ce parti pris, en valorisant au contraire le *témoignage indirect*, donne déjà une indication concernant ce que peut être une clinique de l'écrit. On sait que Lacan, dans la proposition dite « d'octobre 1967 », en faisant dépendre la nomination au titre d'analyste de l'école du témoignage indirect de « passeurs », a donné tout son poids à ce mode du témoignage. Cependant ce poids ne doit pas faire méconnaître que la chose était homologue au fait qu'un psychanalyste ne s'en va pas généralement vérifier la justesse d'un propos que l'analysant lui livre, concernant un tiers, mais s'en tient, là aussi, au témoignage indirect.

Pourtant, le parti pris de valoriser le témoignage indirect ne saurait être justifié a priori puisqu'il dépend de la vérification du pari selon lequel, à *certaines conditions*, le témoignage indirect effectue mieux le bien dire ce dont il s'agit. Or on ne choisira pas ici de construire le traité qui fonderait la pertinence de ces conditions mais on s'engagera dans ce parti pris, quitte à ce que certaines d'entre elles puissent en cours de route trouver leur formulation. La chose se jugera donc non pas à ses fruits mais à une certaine qualité de ces fruits.

Il y a là un axe méthodologique pour une clinique de l'écrit. C'est ainsi que phobie, fétichisme et paranoïa seront étudiés à partir de ce que Lacan a témoigné en avoir lu. Et puisqu'il y a solidarité entre la mise en œuvre du témoignage indirect et la prise en compte du cas *comme cas*, l'étude du témoignage de Lacan se concentrera sur certaines de ses lectures, de celles auxquelles il s'est attardé le temps qu'il a fallu pour envisager les choses dans leur détail ; il s'agira de sa lecture du « petit Hans », d'André Gide (avec le témoignage indirect que constitue l'étude de J. Delay) et du président Schreber.

Mais consulter Lacan en tant que lecteur (et donc le consulter aussi sur ce qu'est lire) réservait une surprise. Le questionnement ainsi

engagé devait conduire à la mise en évidence d'un mode de la lecture chez Lacan, mode qui, une fois énoncé, ne pouvait qu'être reconnu par quiconque acceptait de regarder la chose d'un peu près. On peut constater en effet que chacune des lectures que Lacan a poursuivie jusqu'à en recevoir un enseignement lui-même (et ainsi faire enseignement de cet enseignement) se caractérise par la mise en jeu d'un écrit pour la lecture, pour l'accès au texte lu, à sa littéralité. Lacan lit *avec de l'écrit* ; et une clinique de l'écrit s'avère ainsi une clinique où la lecture se confie à l'écrit, se fait dupe de l'écrit, accepte de laisser l'écrit la mener par le bout du nez.

Ce n'est certes pas dire que n'importe quel écrit fasse aussi bien l'affaire. Qu'on songe seulement aux séminaires consacrés par Lacan à la construction du graphe qui allait lui permettre de lire un des plus commentés des mots d'esprit recueillis par Freud. Deux ans ! Mais dire le soin que cela peut parfois réclamer n'est pas répondre pour autant à la question de savoir ce qui fonde la pertinence de tel écrit à être cet écrit qui convient à l'objet de cette lecture. Or la question est décisive puisque la lecture a choisi de se mettre dans la dépendance de l'écrit, puisque l'objet n'est peut-être que ce qui résulte de la mise en œuvre de l'écrit dans la lecture.

L'abrupt de la question n'empêche pas qu'on sache qu'elle a parfois trouvé, en d'autres champs, sa solution. Elle implique qu'il y ait lecture et lecture et que toutes ne soient pas équivalentes ; or, il est un domaine, comme celui de l'égyptologie, où ces différences ont joué au point précis où, du fait d'une certaine lecture, cette discipline a pu être reconnue comme telle c'est-à-dire comme une démarche *raisonnée*. Pourquoi oublie-t-on qu'on « lisait » (ces « » sont tout le problème) les hiéroglyphes bien avant que Champollion ne les déchiffre ? Et n'a-t-on pas souvent l'impression justifiée que telle lecture clinique est exactement du même tonneau que certaine lecture des hiéroglyphes avant Champollion ? Il a eu raison cet analysant qui prit discrètement congé de son psychanalyste à la suite de cette séance où il l'entendit proférer l'obscénité selon laquelle, avec ce qu'il lui disait ce jour-là, lui, l'analysant, réalisait « la castration sadique-anale de votre père ». Qu'on ne doute pas que cet analyste croyait lire ! Et même, ce faisant, interpréter ! Et ce n'est certes pas la substitution ici de termes lacaniens à ceux de Freud qui changera quoi que ce soit au statut de ce type de lecture⁶.

6. Ce qui distingue cette aventure de la pratique analytique aujourd'hui la plus commune tient à ce qu'ici l'analysant sut que le cas (de son analyste) était incurable, qu'il n'y avait donc plus qu'à prendre congé et à témoigner. Cf. F. Peraldi, *Revue Interprétation*, n° 21.

S'il y a donc bien lecture et lecture, encore faut-il serrer d'un peu près ce qu'est lire avec de l'écrit - non pas seulement pour établir comme un éventail de différentes lectures, mais aussi pour faire obstacle au développement, dans la psychanalyse, de certaines d'entre elles. Est-ce un hasard si ce fut à propos de la lecture lacanienne du « petit Hans », c'est-à-dire d'un cas de phobie, d'un cas charnière entre névrose et psychose, que devait se produire la nomination qui allait permettre de mettre en ordre l'ensemble de la question⁷ ? Toujours est-il qu'une fois franchi le pas de cette nomination, vue après-coup, la chose semble à proprement parler triviale. En effet, lire avec de l'écrit est mettre en rapport l'écrit avec l'écrit, ce qui se nomme, là où il arrive fréquemment qu'on doive en passer par une telle opération - c'est-à-dire en philologie - une translittération. On reconnaîtra, parmi diverses façons possibles de « lire », celle qui se distingue comme une lecture avec de l'écrit lorsqu'il s'avérera que cette lecture ne fait pas impasse sur la translittération.

La translittération intervient dans la lecture en liant l'écrit à l'écrit ; elle donne ainsi sa portée à ce qui est généralement admis (chez Lacan en particulier, qui suit ici l'avis commun) comme la *secondarité* de l'écrit. Ce n'est pas tant par rapport à la parole que prend son poids cette secondarité ; ou, plus exactement, cette secondarité de l'écrit au regard de la parole n'est que la retombée de cette secondarité fondamentale de l'écrit vis-à-vis de lui-même. L'écrit, c'est là ce qui résulte de sa définition par la translittération, relève toujours déjà de ce que Queneau a inventé en créant le nom de « second degré ». Pourquoi imaginerait-on moins de présence dans cette secondarité alors qu'il suffit d'admettre que lui est adjacent un autre mode de la présence ? Sur ce qui noue l'écrit à un certain mode de la présence de l'autre, il n'est pas possible de ne pas consulter l'expérience psychotique ; elle permettra que ce questionnement se prolonge, que se cerne mieux la façon dont l'écrit peut désamorcer une certaine présence dont on se limitera, dans ces pages introductives, à annoncer la couleur en la disant persécutive⁸.

La translittération est une opération d'autant plus appelée par la lecture que ce qui est à lire diffère plus, dans son écriture, du type d'écriture avec lequel la lecture se constituera. Cette lecture *littérale* on saura après coup si c'est bien cela qu'elle aura été. Or, écrire l'écrit est le chiffrer et cette façon de lire avec de l'écrit mérite donc d'être désignée comme un *déchiffrement*.

7. On a choisi un ordre de présentation qui diffère de celui de l'élaboration.

8. Cf. Le discord paranoïaque, chap. VII.

La référence de Freud à Champollion pour l'interprétation des rêves mais aussi, et plus généralement, pour l'analyse de toute formation de l'inconscient, la nomination par Lacan de ces formations comme chiffrages (« chiffrage inconscient ») allaient-elles confirmer la mise au jour ici d'un certain mode de la lecture pour la psychanalyse ? Allaient-elles confluer avec le privilège accordé, dans la psychanalyse freudienne, à un certain type de la lecture tel que son repérage s'était avéré possible chez Lacan ? Était-il envisageable, par-delà cette éventuelle confirmation, de préciser davantage en quoi cette lecture se spécifiait ?

Cette épreuve devait faire apparaître que la translittération ne suffit pas, à elle seule, à définir un mode de la lecture, que sa mise en jeu dans la lecture est une opération symbolique qui s'avère, dans chaque cas, articulée aux deux autres opérations que sont la traduction (du registre de l'imaginaire) et la transcription (opération réelle). Ainsi, la question des différents types de lecture trouva sa formulation en se construisant comme celle des divers modes possibles d'articulation de ces trois opérations.

Il est patent qu'aussi bien chez Freud et chez Lacan l'emploi des termes « traduction » ou « transcription » est mal précisé. Ainsi, Freud parle-t-il, à propos de l'interprétation des rêves, de « traduction », mais c'est pour corriger la chose en disant qu'il ne s'agit pas à proprement parler de la transmission d'un sens d'une langue en une autre mais plutôt d'un déchiffrement tel celui de Champollion. Certes, déchiffrer n'est pas traduire mais il a fallu le repérage de la translittération dans le déchiffrement de Champollion comme dans le travail d'élaboration du rêve pour pouvoir, de là, définir ce qui focalisait la traduction et la transcription. Écrire se nomme *transcrire* quand l'écrit se règle sur le son, *traduire* quand il se règle sur le sens et *translittérer* quand il se règle sur la lettre.

L'objet de ce livre est l'introduction de ce triptyque dans la doctrine psychanalytique, puis l'étude d'un premier repérage de ce qui s'en trouve éclairé, voire modifié.

Transcrire, traduire, translittérer, ces opérations n'apparaissent jamais mises en jeu, quand on regarde tel ou tel cas d'un peu près, indépendamment les unes des autres. Aussi les définitions suivantes, si elles ne sont pas sans effet pratique, sans conséquences marquées, désignent-elles toutefois des opérations qui sont toutes isolables, mais ne se rencontrent pas à l'état complètement isolé ; bien plutôt s'agit-il de la prévalence de l'une d'entre elles, d'une sorte de jeu qui consiste à

prendre le dessus, voire à prendre le pas (en contrepoint radical, donc, d'un « ne pas prendre »).

* *Transcrire* est écrire en réglant l'écrit sur un quelque chose hors champ du langage. Ainsi (cas de transcription le plus fréquent, ou, tout au moins, le mieux étudié) le son, reconnu hors ce champ à partir du moment où la linguistique sait distinguer « phonétique » et « phonologie ». On ne négligera pas de remarquer à ce propos ce qui sépare linguistique et psychanalyse : là où un Jakobson se contente des deux termes du *son* et du *sens*, et donc des seules transcription et traduction⁹, il est ici fait référence non pas à deux mais à trois opérations, non pas à deux mais à trois termes. On remarquera, de plus, qu'on s'essaie à transcrire - des mouvements complexes de la danse au simple jeu de pile ou face - bien d'autres objets que les sons.

On fera observer à juste titre qu'à partir du moment où on transcrit, on entre dans le champ d'un langage et que l'objet produit par la transcription n'est jamais qu'objet déterminé, lui aussi, par le langage. Pourtant la transcription prend cette détermination à rebrousse-poil, veut noter la chose même, comme si la notation n'intervenait pas dans la prise en compte de l'objet noté¹⁰. Il y a là, pour la transcription, une butée réelle puisque l'objet visé ne sera jamais l'objet obtenu, puisque est impossible qu'elle produise le *tel quel* de l'objet. La transcription se bute (au sens où elle n'en démord pas) sur ce point de butée et, s'y butant, elle y bute. De là son épingleage comme opération réelle au sens où Lacan, avec Koyré, définit le réel par l'impossible. Mais à ce réel, la transcription ne saurait d'elle-même avoir accès. C'est que l'écrit qu'elle met en œuvre ne trouve pas en elle son statut et qu'elle ne peut ainsi, en jouant de quelque chose dont elle ne sait pas rendre compte, en aucune façon s'auto-fonder.

* *Traduire* est écrire en réglant l'écrit sur le sens. L'opération relève d'autant plus de l'imaginaire que le traducteur, en prenant le sens

9. R. Jakobson, *Six leçons sur le son et le sens*.

10. Les distributeurs en France du film américain intitulé par acrophonie E.T. ont choisi non pas de transcrire ce titre, ce qui aurait donné, une fois écrit, ITI, mais de translittérer E.T. (Il s'agit d'un degré faible de la translittération car elle opère d'une écriture alphabétique à une autre écriture alphabétique elle aussi, et, de plus, avec deux alphabets ayant une commune origine). C'est ainsi que la classe cultivée prononce « iti » là où le peuple dit « euté ». Éliminons le fait de l'influence culturelle, le phénomène apparaît plus pur qui différencie la transcription et la translittération : si on translittère, on produit une autre prononciation, si on transcrit, on produit une autre écriture.

comme référence, est poussé à méconnaître sa dimension imaginaire. Apparaît ainsi comme une nécessité qu'il n'y ait pas de théorie de la traduction - non pas à cause de telle défaillance ou difficulté, surmontable en principe - mais parce que la traduction est une pratique non théorisable ; le sens pris comme objet donne en effet *immédiatement trop* de prise à la saisie (une des figures de l'insaisissable), ne serait-ce que parce qu'il est toujours possible qu'intervienne le petit malin pour interroger quiconque prétend avoir cerné un sens d'un : « Mais quel sens ça a, ce sens ? » Le sens, de cette façon, du moins à ce qu'on dit, « s'approfondit », devient plus épais, plus lourd, et l'embrouille sert le petit malin qui, sous le prétexte de dire le vrai sens profond de la chose, tente d'imposer sa propre vision. De cette pente, la psychanalyse tient sa fâcheuse définition comme « psychologie des profondeurs ». On voit, avec le cas de « la castration sadique-anale de votre père » plus haut cité, combien la profondeur du sens croît en rapport inverse de la littéralité de la prise en compte de ce qui se traduit.

C'est pourquoi généralement la traduction se veut « littérale », ce qui ne désigne rien d'autre que sa recherche de points d'ancrage ailleurs que dans le seul transport du sens à quoi elle se consacre ; il faut à la traduction une autre référence que le sens pour lutter contre ce que Lacan notait en disant que le sens fuit comme le tonneau. Ce n'est pas avec du sens qu'on arrête la fuite du sens¹¹.

* *Translittérer* est écrire en réglant l'écrit sur l'écrit, aussi la spécificité de cette opération apparaît-elle mieux là où on a affaire à deux écritures différentes dans leur principe même. On pourra voir, et me semble-t-il démontrer, comment ce transfert d'une écriture (celle qu'on écrit) à une autre (celle qui écrit) permet d'épingler comme symbolique l'instance de la lettre. Mais cette définition de la lettre par la translittération n'implique pas qu'on doive supposer quelque chose comme une autonomie radicale de l'écrit, qu'il faille le tenir comme fermé sur soi. Au contraire, la secondarité dont la translittération tire, en quelque sorte, les conséquences, appelle à reconnaître que l'écrit s'est d'abord constitué en prise sur un quelque chose d'un ordre différent de celui de la lettre, un ordre que l'histoire de l'écriture montre avoir été celui du signifiant - ce qui désigne aussi l'ordre numérique, ou géométrique ou musical... etc. C'est dire que la translittération prend son départ sur la transcription même si c'est de la première que la seconde peut après coup tenir sa raison. Il est à

11. Lacan, « Intervention », in *Lettres de l'Ecole Freudienne*, n° 15, juin 1975, p. 72.

noter d'un autre côté que, dans son articulation la plus commune non pas à la transcription mais à la traduction, la translittération, quand elle s'impose concrètement, est au service de celle-ci, ou, plus exactement, au service de l'ancrage de la traduction dans la littéralité.

Si transcription, traduction et translittération, si écriture du son, du sens et de la lettre ne sont pas mises en œuvre de façon isolée, comment ces opérations s'articulent-elles? Et comment définir, depuis ces différentes articulations, ce que seraient les divers modes de la lecture?

On n'a pas souhaité forger ici une réponse à priori en développant *comme concepts* les termes « transcription », « traduction » et « translittération » ; une telle recherche aurait en effet laissé échapper le fil même de la question qui porte non pas sur le statut du concept mais sur celui de la lettre. Dès lors, l'étude littérale de certains *cas* devait, mieux que toute autre démarche, mettre au jour quelques articulations possibles (puisque attestées) de ces trois opérations. Cette façon clinique offre l'inconvénient (ou ce qui paraît tel) de ne pas permettre d'envisager l'exhaustivité des diverses articulations dessinées ; mais chaque cas étudié, parce qu'il est un cas concret, parce qu'il relève d'une analyse littérale, s'offre comme pouvant être contesté. On répond ainsi dans les faits à l'affirmation coup de poing de K. Popper pour qui étaient non réfutables les interprétations analytiques. Popper est certes confirmé quand l'interprétation se veut une traduction des profondeurs ; mais une interprétation qui consiste en une lecture-déchiffrement peut, elle, faire l'objet d'un examen rationnel¹².

L'analyse de la séquence incident de la veille/rêve/interprétation du rêve (il faut non pas un rêve seul mais une telle séquence pour que la question chiffrée dans un rêve puisse se boucler) qui introduit ici le triptyque transcription - traduction - translittération (chap. III) montre comment un psychanalysant, pour avoir traduit (d'ailleurs sans le savoir) telle phrase entendue la veille et ainsi obtenu un quelque chose d'inacceptable pour son Moi, peut être amené à reprendre l'affaire en rêve, à la lire (en la translittérant avec l'écrit qu'est le rêve) d'une autre façon. On montrera aussi comment le jeu de ces trois opérations intervient dans certaines lectures de Lacan. On montrera enfin, avec l'épinglage de leur mise en jeu dans le déchiffrement des hiéroglyphes, qu'il ne s'agissait pas, dans la

12. Pour un développement de cette question, cf. ici même p. 224-225. Cf. Lacan : « Il n'y a aucune raison qu'on ne puisse pas mettre mon enseignement en défaut. » Sém. du 18 janvier 1977.

référence de Freud à Champollion, d'une simple allusion susceptible d'éclairer le frayage freudien, mais de ce frayage lui-même.

Toute formation de l'inconscient est un hiéroglyphe en ce sens d'abord qu'elle résiste à la saisie immédiate, qu'elle n'est pas transparente et qu'elle ne se laisse lire qu'avec un travail de déchiffrement. Mais si ce travail réclame l'association libre, en appelle à juste titre à la parole de l'analysant, qu'est-ce qui lie celle-ci à celui-là ?

Chez Lacan, cette question est celle du rapport du signifiant et de la lettre. En présentant ce qu'est la conjecture de Lacan sur l'origine de l'écriture (chap. VII), on montrera comment la lettre vient prendre en charge le signifiant et jusqu'à le disjoindre de son référent (l'objet est métonymique) au joint précis où la lettre trouve son statut littéral dans la translittération.

Il apparaît ainsi cohérent que ce soit un psychanalyste - Lacan - qui en soit venu à redéfinir les modalités de la logique classique à partir de « ce qui cesse de s'écrire ». Seul un abord de l'écrit en tant que tel peut en effet rendre compte de ce qu'il est parfois possible que s'évanouisse le nécessaire du symptôme, que ce qui, de s'écrire, ne cesse pas, en vienne à cesser de ne pas s'écrire. A seulement les citer ainsi, il apparaît immédiatement que ces définitions lacaniennes des modalités impliquent *deux* modes de l'écrit ; la translittération est le nom de l'écrit en tant qu'il ne prend existence comme écrit que de ce redoublement.

Mais ce rapport littéral à la lettre comme « structure essentiellement localisée du signifiant », n'est-ce pas cela même que présente le psychotique ? Et s'il faut ainsi associer voire assimiler l'interprétation délirante et l'interprétation analytique, qu'est-ce qui viendra différencier, en fin de compte une psychanalyse de ce que Lacan nommait un « autisme à deux »¹³ ? Ici se confirme n'être pas sans conséquences et même sans fruits la différenciation de la transcription, de la traduction et de la translittération. Elle s'avère donner, on le verra, la possibilité de préciser le statut de ce qui a été épinglé par Lacan comme « Nom-du-Père », d'énoncer ce qui particularise ce signifiant et, du même coup, ce en quoi consiste le procès de la forclusion.

« Dans la psychanalyse — écrivait Adorno — tout est faux hormis les exagérations » ; c'était faire un grand crédit à la psychanalyse. On

13. Lacan, séminaire inédit du 19-4-1977.

dira, plus limitativement, qu'exagérer sur l'écrit est la seule chance pour le passer à autre chose ; cela, le paranoïaque le dit. L'expérience psychanalytique (« paranoïa dirigée », disait Lacan) borde par là l'expérience psychotique. Entre les deux, la mince feuille du transfert. Fait-elle coupure quand se boucle son effectivité ? Laisant pour l'instant de côté la question de savoir ce qui, comme manque, s'en obtient - ou pas -, on se limitera, dans ce parcours de la clinique analytique, à chiffrer et ainsi à déchiffrer son mode d'exécution de l'intention dont Freud avait marqué la nécessité en disant que nul ne pouvait être tué (Lacan, parce que son départ est la paranoïa, écrit « tu es ») *in absentia aut in effigie* ».

Qu'advient-il de la lettre quand, un temps en souffrance dans le transfert, puis perdant - parfois - par son biais sa valeur névrotiquement estimable de l'inédit, elle atteint ainsi son public ? Le discours vient-il alors prendre le relais en lui faisant accueil ? On montrera que la discursivité ne peut pas être reçue comme le mot de la fin. Et que la lettre en souffrance, dans son insistance, ne cesse pas d'interroger l'analyse sur le statut - précaire - qu'elle donne au sexuel.

Première partie

du frayage de Freud

Ce frayage est ici présenté comme ouvrant le champ d'une clinique psychanalytique.

On montrera que cette ouverture n'a été possible qu'au prix de ruptures (Charcot, Breuer, Fliess) qui, par-delà les conflits des personnes, ont dû en appeler à rien de moins qu'à des changements de discours.

On lira donc quelques-unes de ces ruptures, prises parmi les toutes premières, avec l'écriture lacanienne des quatre discours.

Il aura fallu que Freud rencontre de sérieuses butées — et qu'il ait su ne pas les négliger — pour s'autoriser à s'écarter du discours dominant.

L'affaire de la cocaïne est une de ces butées ; Freud coquero aurait été, en tant que tel, un médecin selon son vœu ; cette butée est donc le lieu même de sa rupture avec la médecine.

Dans sa rupture avec Charcot, il rencontre un autre point de butée ; le voici contraint de donner raison à l'hystérique en se faisant un temps (celui de la méthode dite « cathartique ») la dupe de son discours.

COCA CORDIAL.

— A —

— A —

PALATABLE
PREPARATION

OF

COCA ERYTHROX- YLON

CONTAINING

In an agreeable vehicle
the active medicinal
principle, free from
the bitter astringent
constituents
of the drug.

THE SEDATIVE, tonic, and stimulants effects of coca erythroxyton and its preparations, and their wide application in medical practice are now too well known to the medical profession to need extended comment.

Coca has been extensively used with gratifying success for the relief of morbid conditions depending on nervous exhaustion, in the nervous irritability following excesses of any kind, in neurasthenia, to facilitate digestion in dyspepsia, to relieve the morbid depression of spirits resulting from exhausting mental labor, in nausea and vomiting of reflex origin, and in the treatment of the alcohol and opium habits.

In a great variety of affections it has proved itself to be a drug ranking in therapeutic importance with opium and quinine.

The Coca Cordial presents the drug in a palatable form, commending it especially to the large class of person of delicate nervous organization, for whom it is most often indicated.

In its preparation the astringent and bitter constituents of Coca which are not essential to its medicinal action have been eliminated, while care has been taken to retain unchanged the active principle cocaine. One fluid ounce of the cordial represents 60 grains of coca leaves of good quality, the vehicle employed being an agreeable cordial of a rich vinous flavor.

— ✂ —
We shall be pleased to send on application a circular more fully descriptive of Coca Cordial and its application, and we trust physicians will communicate to us the results of their experience in the use of this preparation, so far as it is likely to be of general interest to the profession.

PARKE, DAVIS & CO.,

Manufacturing Chemists.

0 Malde Street. } New York,

1 Liberty

DETROIT, MICH.

Chapitre un

Freud coquero

Dans les premiers pas du frayage de la psychanalyse par Freud, il y a - dit-on - l'hystérique. L'assertion est certes fondée, sauf à glisser de là jusqu'à en faire une théoricienne à laquelle Freud aurait rapté son savoir. Cette thèse - féministe - passe à côté de ce que réalise l'hystérique, qui n'est pas mettre en avant une théorie mais produire, à l'endroit de son partenaire, la suggestion qu'une théorie existerait bel et bien. C'est à ce partenaire qu'elle laisse la charge de l'élaboration de ce qu'elle ne lui indique qu'à demi-mot, quitte à devoir, à l'occasion, rectifier le tir.

L'opération de démarquage où Freud, avec l'hystérique, renonce à se faire chantre du discours universitaire sera l'objet du prochain chapitre. On néglige en effet qu'il est en ce temps-là, pour Freud, une autre affaire, celle de la cocaïne, pourtant non moins prégnante puisqu'elle devait converger avec la question de l'hystérie en un point très précisément situable, soit le rêve dit de l'injection faite à Irma et son analyse, la première on le sait, inaugurale de la méthode ce jour-là fondée.

Dès lors qu'ils se mêlent de désintoxication, les spécialistes aujourd'hui encore se cassent les dents. Que n'imaginent-ils pas d'entreprendre pour obtenir d'un sujet qu'il cesse de s'en tenir à un objet de satisfaction !

Freud coquero - c'est-à-dire cocaïnomane - le cas aurait pu les intéresser. Le diront-ils n'être pas exemplaire ? Ils se priveront ainsi d'interroger le rapport du sujet au toxique d'une façon qui rend envisageable ce qu'il faut bien désigner par son nom, à savoir une séparation. Cette possibilité est en effet ce qui fait différence entre le témoignage de Freud et celui de cet autre drogué célèbre qu'a été Moreau de Tours.

Il est vrai que le drogué sollicite un médecin plutôt curé que savant ; mais est-ce là raison suffisante pour s'y plier ? Ce serait méconnaître